



Éléments de connaissances sociodémographiques

15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

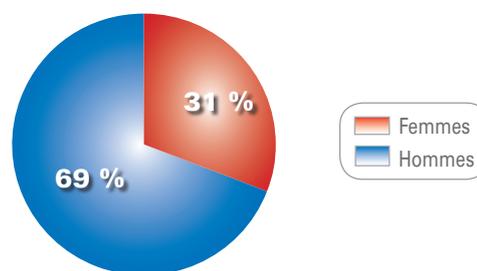
La 15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires compte 85 élèves, dont 59 hommes et 26 femmes. La durée de la formation à l'Énap varie selon le mode d'accès au concours et selon les fonctions occupées antérieurement dans l'Administration Pénitentiaire. Ainsi, les entrées en formation se sont échelonnées de juin à septembre. Les élèves recrutés par concours ex-

terne suivent une formation initiale de 52 semaines, les élèves anciennement surveillants 51 semaines et les élèves qui occupaient des fonctions de premiers surveillants 42 semaines. Les lieutenants promus par liste d'aptitude bénéficient quant à eux d'une formation d'adaptation de 21 semaines. La moyenne d'âge de la promotion est de 38,2 ans.

Graphique 1

Structure par sexe - Proportions

La 15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires est majoritairement composée d'hommes, avec une proportion qui atteint plus des 2/3 de l'effectif. Toutefois, la proportion de femmes a augmenté de 11 points par rapport à l'année précédente.



Graphique 2

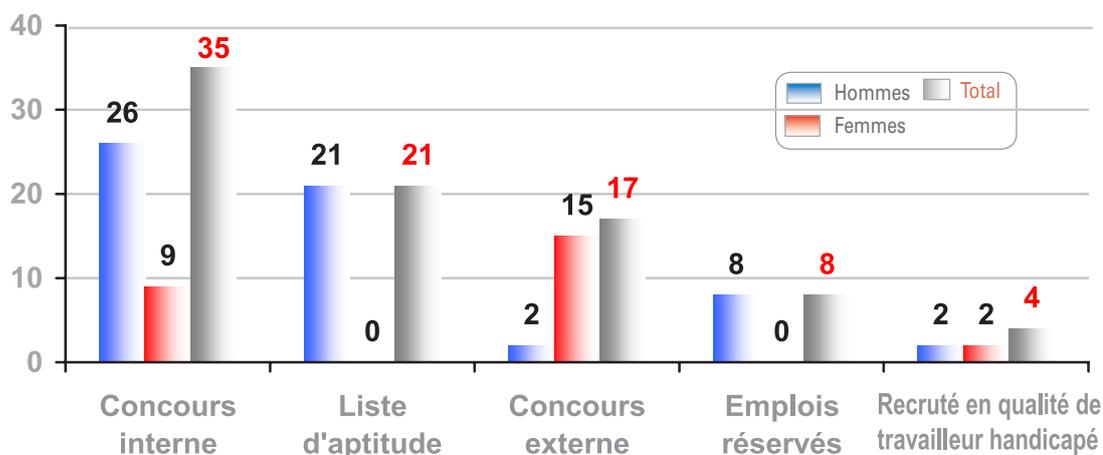
Modalités d'entrée – Effectifs

Les modalités de recrutement des lieutenants se sont développées avec l'entrée des emplois réservés.

Les élèves recrutés par concours interne sont les plus nombreux (35). Ils représentent 41% de la promotion. Le nombre d'agents promus par liste d'aptitude est supérieur à la promotion précédente (21 contre 13). Malgré tout, sa proportion par rapport à l'effectif total est identique comparativement à l'année précédente.

Les élèves issus du concours externe (17) sont proportionnellement moins nombreux que pour la promotion 14 (20% contre 29%). Cette diminution est due à l'apparition des emplois réservés (8) qui représentent 9% du groupe. On compte également 4 élèves recrutés en qualité de travailleurs handicapés.

Les femmes sont largement représentées chez les externes (15 sur 17) alors que le groupe de lieutenants promus par liste d'aptitude n'en compte aucune.

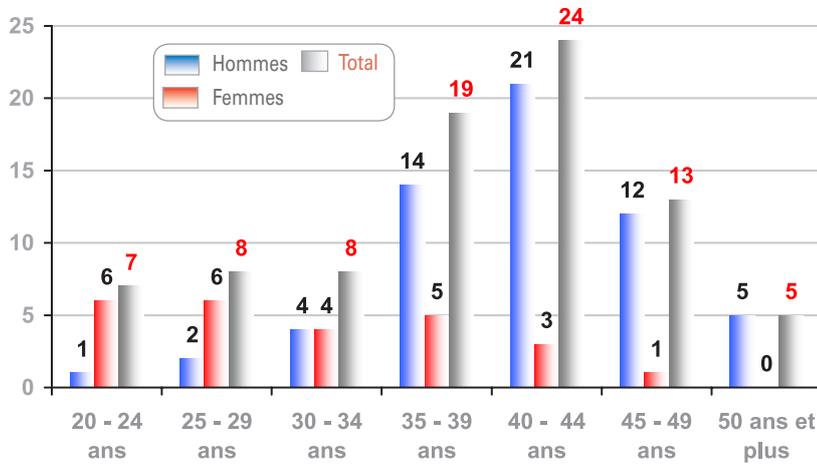


Éléments de connaissances sociodémographiques

15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

Graphique 3

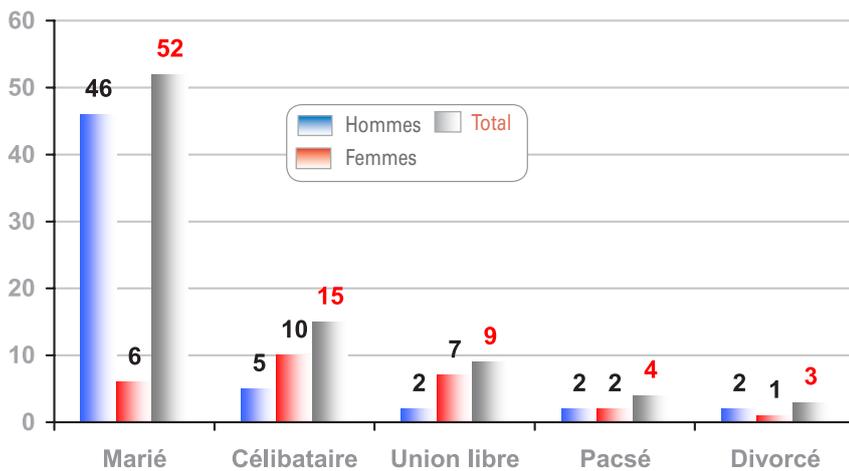
Répartition des élèves par sexe et par âge - Effectifs



L'âge moyen de l'ensemble de la promotion est de 38,2 ans. Les âges s'échelonnent de 20 à 53 ans. On note un écart élevé dû en partie aux différentes modalités de recrutement (concours interne, externe ou liste d'aptitude). Les élèves admis par concours restent plus jeunes (35,2 ans), avec une moyenne d'âge de 26,7 ans pour les externes et de 39 ans pour les internes. Les élèves recrutés sans concours (emplois réservés et les travailleurs handicapés) ont en moyenne 37,6 ans. Les lieutenants promus par liste d'aptitude sont plus âgés. Ils ont en moyenne 45,8 ans. Les femmes sont plus jeunes que les hommes (31 ans contre 41 ans). Cet écart s'explique par leur recrutement majoritaire en externe.

Graphique 4

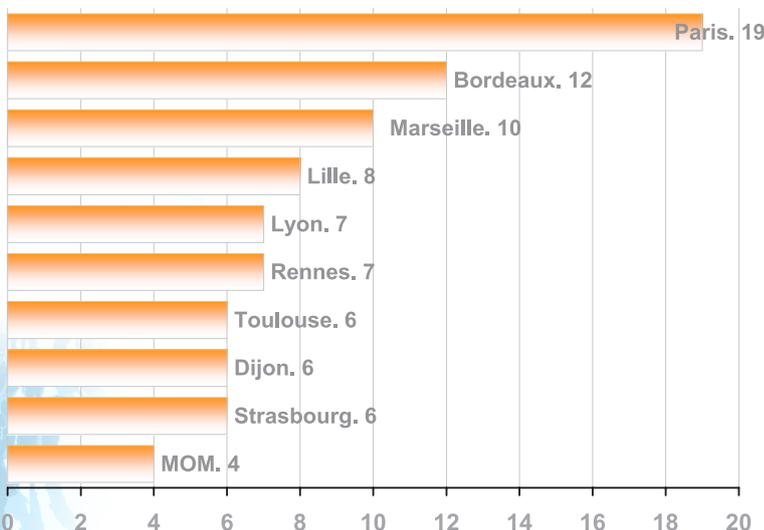
Situation matrimoniale - Effectifs



La majorité des élèves (65 personnes, soit 77%) vivent en couple. On observe des différences entre sexe. Les femmes, plus jeunes, sont plus souvent célibataires, alors que les hommes sont 84% à être mariés, pacsés ou en union libre, du fait de leur âge.

Graphique 5

Directions interrégionales - Effectifs



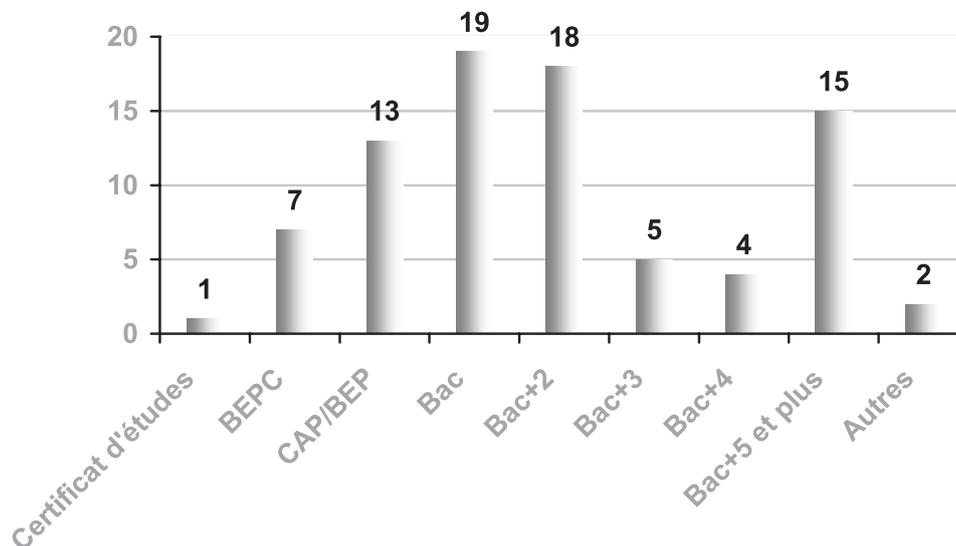
Paris est la direction interrégionale la plus représentée (19 élèves), suivie par celles de Bordeaux (12) et de Marseille (10). Les autres élèves se répartissent au sein des DISP de Lille (8), Lyon (7), Rennes (7), Toulouse (6), Dijon (6), Strasbourg (6) et la MOM (4).

Éléments de connaissances sociodémographiques

15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

Graphique 6

Diplômes et spécialités - Effectifs



Le niveau d'études varie selon le mode d'accès au grade de lieutenant. Les élèves admis par concours externe sont les plus diplômés. Alors que le niveau requis pour passer le concours externe est un Bac + 2, 12 des 17 élèves admis par ce mode de recrutement sont titulaires d'un diplôme équivalent à Bac + 5 ou plus.

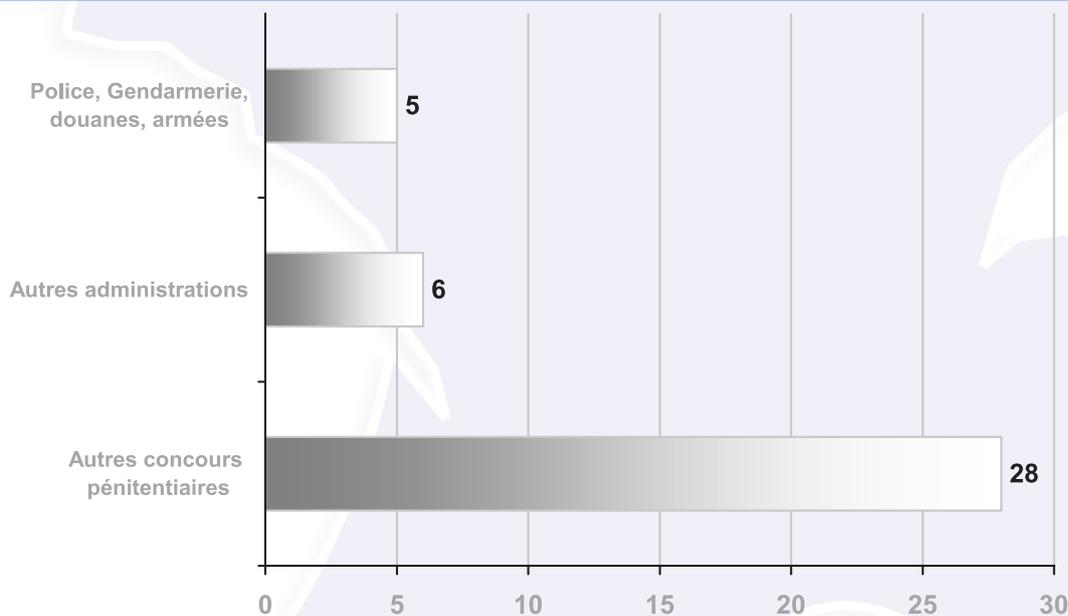
Tous ceux qui ont bénéficié des emplois réservés possèdent au moins le baccalauréat. 6 ont suivi des études supérieures dont 1 jusqu'à Bac + 5. Par ailleurs, 83% des élèves reçus par concours interne sont bacheliers. Près de la moitié d'entre eux ont poursuivi un cursus universitaire.

Les lieutenants promus par liste d'aptitude sont le plus souvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP (8). 5 sont bacheliers.

La nature des diplômes obtenus est très diversifiée. On observe néanmoins une prédominance des filières juridiques et politiques avec 19 représentants dont 14 issus du concours externe. Les spécialités commerce/économie/gestion/finances regroupent 18 élèves dont 14 internes. Enfin, le domaine de l'industrie est cité par 9 personnes dont une majorité d'agents promus par liste d'aptitude (6).

Graphique 7

Nombre et nature des autres concours passés – Effectifs



74% des élèves déclarent avoir eu au moins une expérience dans la prise en charge de personnes en situation de précarité. 34% (de l'effectif total d'élèves) ont exercé ce type d'expé-

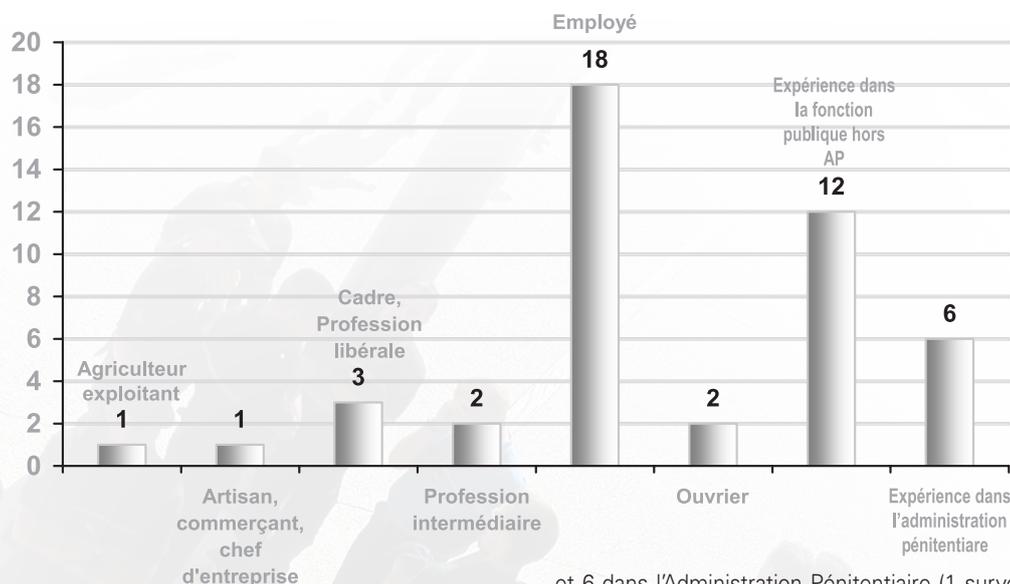
rience en tant que bénévoles, 30% en tant que salariés, 14% en tant que stagiaires et 8% sous un autre statut.

Éléments de connaissances sociodémographiques

15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

Graphique 8

Expériences professionnelles antérieures des élèves externes à l'Administration Pénitentiaire (concours externe, emplois réservés, travailleurs handicapés) - Citations



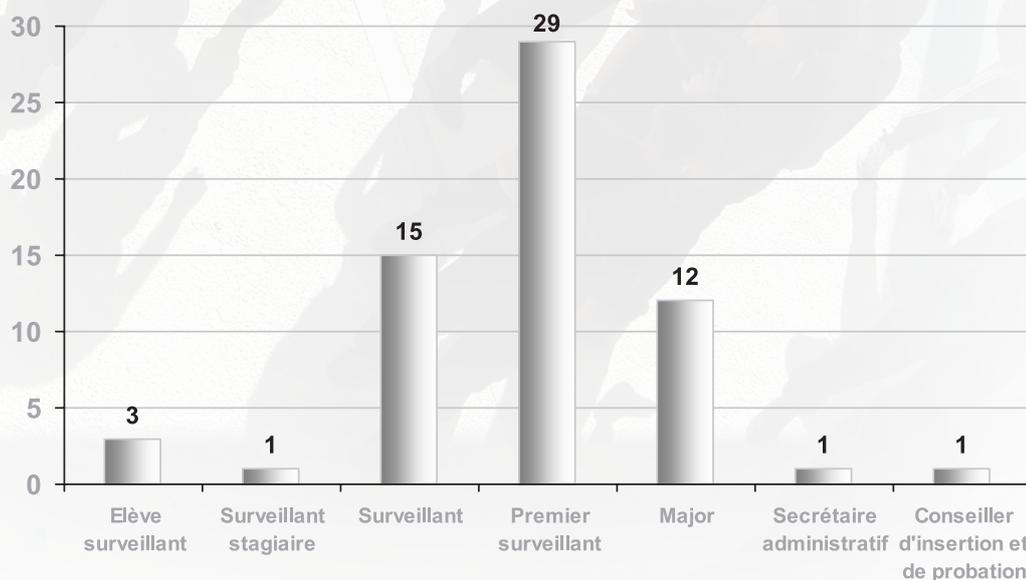
Parmi les 29 élèves recrutés par concours externe, sur emplois réservés et en tant que travailleurs handicapés, 25 déclarent avoir déjà exercé une activité professionnelle avant leur entrée à l'Énap. Ils ont majoritairement de l'expérience en tant qu'employés. 12 personnes ont déjà travaillé dans la fonction publique

et 6 dans l'Administration Pénitentiaire (1 surveillant stagiaire, 3 élèves surveillants, 1 surveillant et 1 conseiller d'insertion et de probation).

22 élèves ont connu un positionnement d'encadrant que ce soit pendant le temps professionnel ou lors d'activités extra-professionnelles.

Graphique 9

Expériences passées dans l'Administration Pénitentiaire – Statut - Effectifs



62 agents occupaient déjà un poste dans l'Administration Pénitentiaire avant leur entrée en formation, dont près de la moitié en tant que premiers surveillants (29). 15 personnes occupaient des fonctions de surveillant et 12 de major. L'ancienneté moyenne dans l'Administration Pénitentiaire est

de 14,7 ans : 12 ans pour les élèves admis par concours interne et 22 ans pour les agents promus par liste d'aptitude. Elle varie de quelques mois à 30 ans selon les modalités de recrutement. Depuis le début de leur carrière, ces agents ont fréquenté, en moyenne, 4 établissements.

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Danielle GERLINGER -
Rédaction : Laurent GRAS, Cécile GANDON, Nicolas BOUTIN - Conception graphique : Odette BAIX



Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire